JULES

https://devoirsfaits.cned.fr/JulesV2/login

Encadré par des professeurs, le dispositif Devoirs faits permet aux élèves volontaires de rentrer chez eux "devoirs faits". Le CNED (Centre national d'enseignement à distance) enrichit le dispositif en mettant pour la première fois à la disposition des élèves Jules, un assistant numérique qui les accompagne dans la réalisation de leurs devoirs. Devoirs faits est proposé dans tous les collèges depuis l'automne 2017.

Depuis novembre 2017, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse propose aux collégiens dans leur établissement le dispositif "Devoirs faits", un temps d'étude accompagnée pour réaliser leurs devoirs.

En appui de cette mesure, il a demandé au CNED, son opérateur d'enseignement à distance, de développer un service numérique complémentaire.

Ce nouveau service prend la forme d'un personnage virtuel, un avatar nommé *Jules*.

La vidéo ci-dessus vous présente des exemples concrets sur les usages possibles avec Jules, en mathématiques et en français.

“Coller“ aux usages des collégiens : adopter le “Chatbot“

Après exploration de plusieurs pistes, c’est la technologie de l’agent conversationnel qui a été retenue, “*en tenant compte de l’usage des collégiens en matière numérique“*, explique Arnaud Desjardin, directeur des formations et services au CNED.

“*L’idée, c’est de répondre aux questions simples, savoir, savoir-faire, que se posent les collégiens lorsqu’ils sont entrain de faire leurs devoirs*“, ajoute Sandrine Ventana, chef de projet Devoirs Faits au CNED.

Répondre aux questions mais pas seulement : aller plus loin, explorer d’autres pistes avec Jules !

Jules va répondre à la question simple de manière concise et brève ; par contre, il proposera d’autres ouvertures : c’est l’originalité de Jules.

“*Nous avons mis en place, avec Jules, un double système que nous appelons des liens de prérequis et des liens de rebond“*, poursuit Sandrine Ventana. Il s’agit d’expliquer des termes précis qui sont présents dans la réponse apporté par Jules.

Par exemple, à la question, “ *qu’est ce qu’un triangle rectangle*“, Jules répond : “*un triangle rectangle est un triangle qui possède un angle droit*“. L’élève va pouvoir cliquer sur “triangle“ et sur “angle droit“ si il ne comprend pas ces termes.

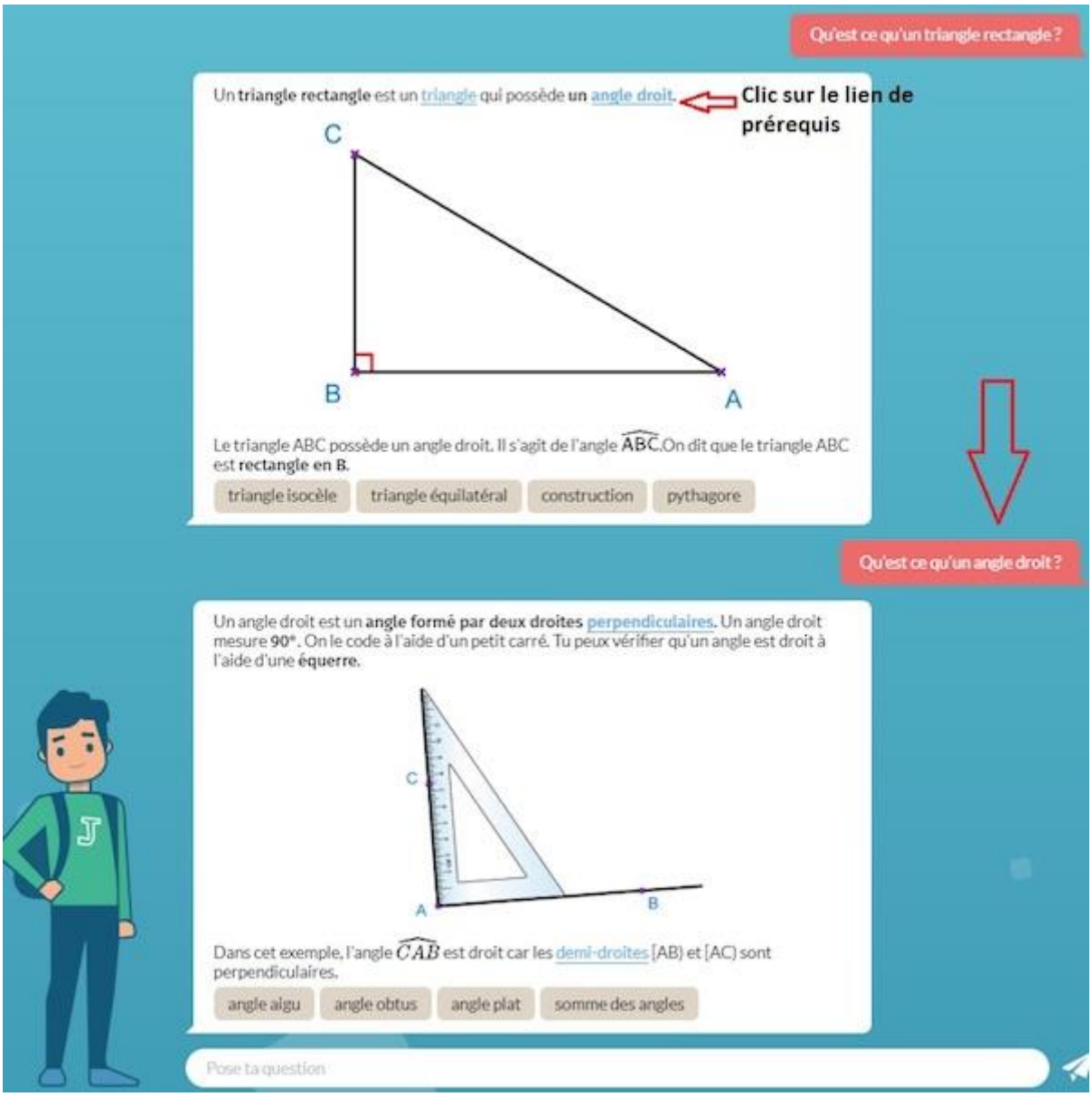

"*Dans le cas d'un élève plutôt à l'aise, on va lui proposer des liens de rebond qui vont lui permettre de découvrir des connaissances connexes*".

Dans l'exemple du triangle rectangle, Jules peut lui proposer de cliquer sur le terme pythagore.

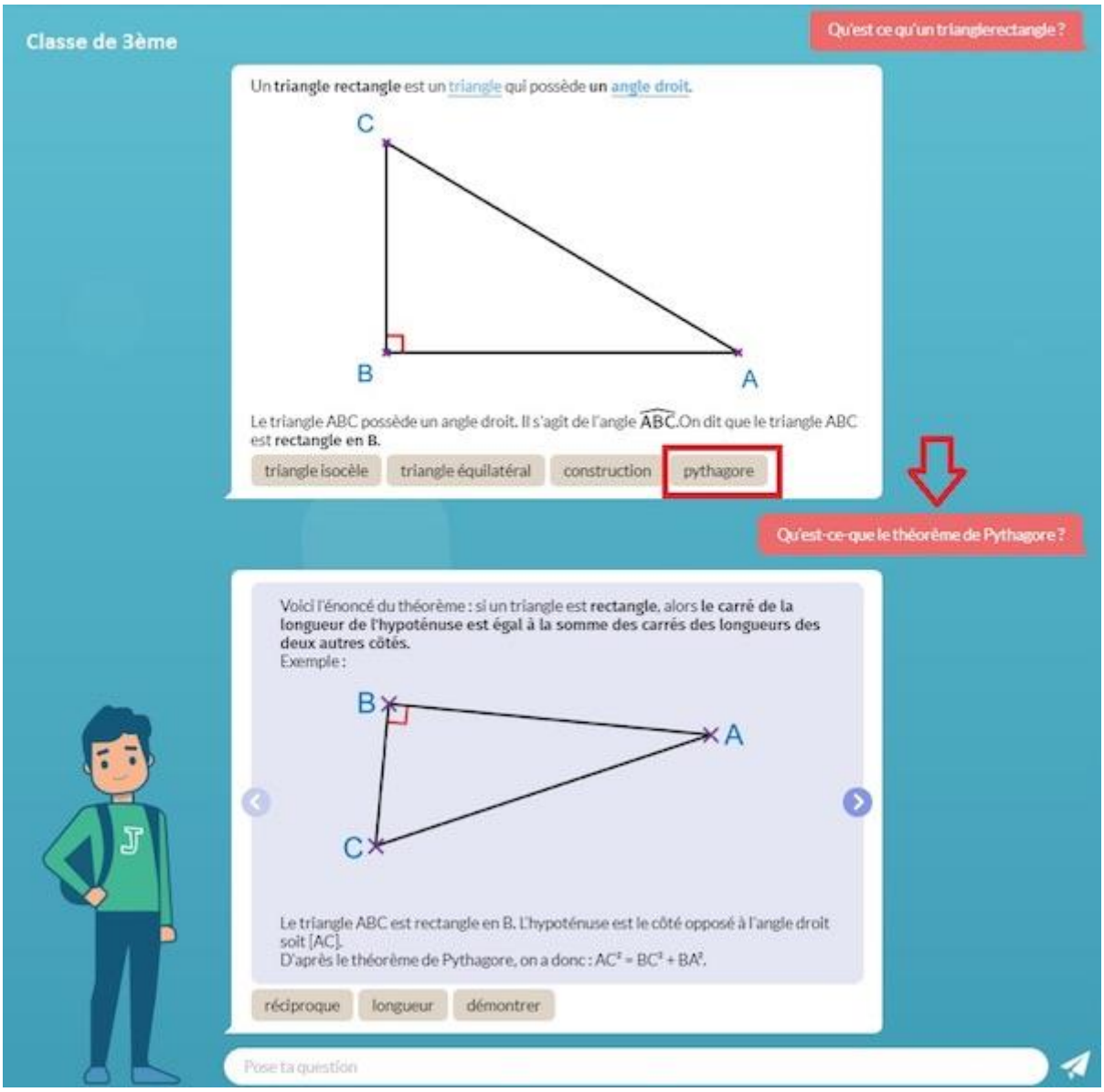

Inscription en deux clics à Jules !

L'inscription au service Devoirs Faits avec Jules est très facile et gratuite. Elle peut se faire via l'ENT du collège ; si l'établissement n'a pas d'ENT, l'élève s'inscrit en indiquant son identité et celle de son collège puis choisit un pseudo et un mot de passe pour accéder à l'environnement de Jules.

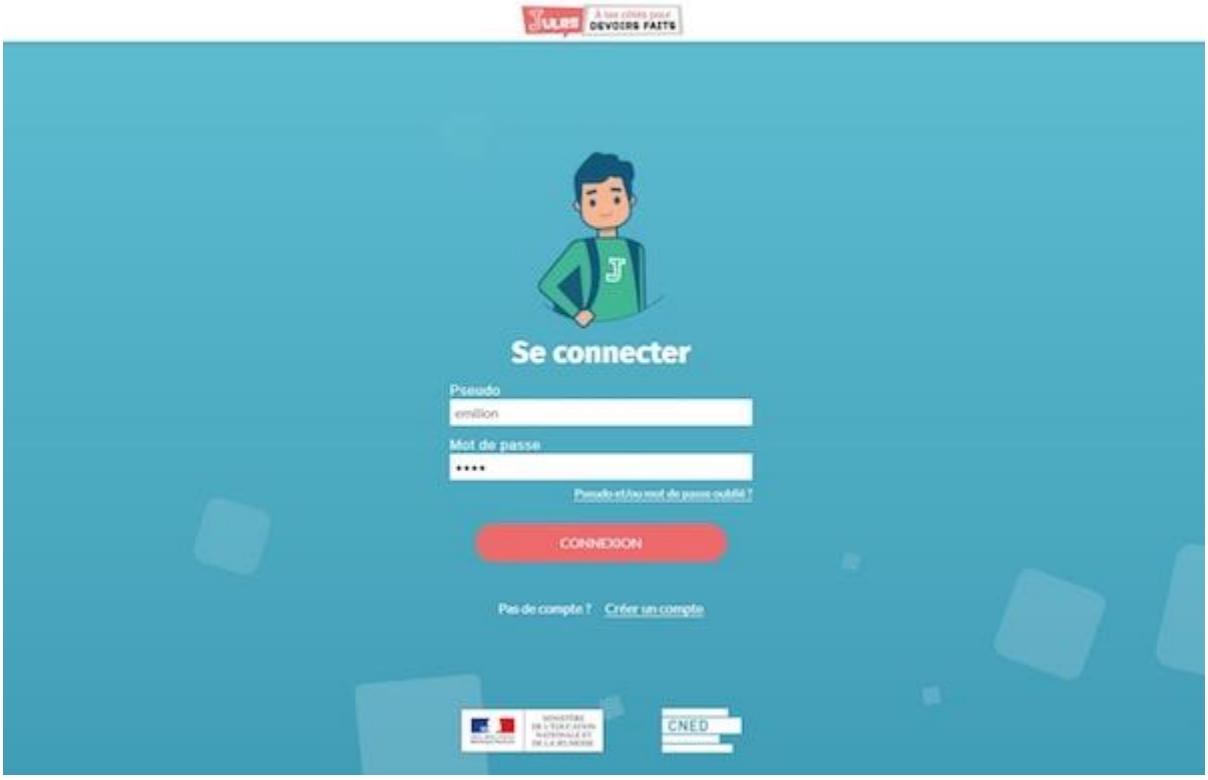

Un service pour les collégiens, mais accessible aussi pour les enseignants et accompagnants

Bien que le service soit à destination des collégiens, les personnels accompagnant les devoirs, enseignants ou autres, peuvent aussi avoir un compte Jules et "*visualiser l'ensemble de la base de connaissances"*, précise Sandrine Ventana.

"*Le service proposé par Jules n'est pas là pour se substituer aux enseignants*", ajoute Arnaud Desjardin.

"Il s'agit vraiment d'augmenter la valeur ajoutée du travail des enseignants et d'apporter une aide au soutien pédagogique qui est proposé au sein des collèges".

Pour cette rentrée, les services du CNED ont travaillé à des améliorations de Jules : une légère gamification a été prévue avec, par exemple, la possibilité de customiser Jules, "*pour rendre son Jules plus personnel et apporter un côté ludique aux devoirs*", conclut Sandrine Ventana.